

Édition du mercredi 22 juillet 2009

Languedoc-Roussillon

## Les horodateurs qui préviennent la police par SMS font leur trou



DR

**Le système des arrêts-minute se refait une santé en centre-ville. Avec une technologie de plus en plus élaborée. Ça roule.**

Le bon vieux "disque-bleu" a vécu (1). Vous savez, ce que l'on mettait en évidence sur son tableau de bord pour s'octroyer quelques minutes de stationnement gracieux. Trafic faisant, il a laissé place aux horodateurs, dévoreurs de pièces, et mine d'or pour les collectivités, se défendant toujours d'un quelconque racket. Depuis quelques années, Technolia, une société nancéenne (Meurthe-et-Moselle), a trouvé mieux en matière de stationnement gratuit et réglementé. Il s'agit de parcmètres communicants qui détectent seuls l'arrivée d'une voiture et alertent la police par SMS en cas de dépassement du temps imparti.

Fichtre, d'aucuns crient déjà à une nouvelle émergence de Big brother. Au "Zorro-dateur", intraitable vengeur masqué. Que nenni... le système Statio'minute, déjà adopté par Lunel (6 places de stationnement), Pézenas (8 places), Leucate (4 places) et Pérols (6 places) donne de bons résultats. Marc de la Croix-Vaubois, directeur délégué de Technolia, explique : « *La préoccupation des collectivités est de régénérer l'activité économique des centres-villes face au poids des grandes surfaces. Il faut donc disposer des places de stationnement à forte rotation pour favoriser les mouvements* ».

A Pérols, dans l'Hérault, la société de Nancy a franchi un pas supplémentaire dans la nouveauté : c'est un capteur par radiofréquence qui avertit la police municipale du dépassement de temps. La détection sans fil qui va contribuer à faire baisser le prix des bornes. Pour l'instant, il en coûte environ 3 000 € par place équipée. A l'instar de ses collègues, Christian Valette, le maire de Pérols, a misé sur cet équipement pour combattre le phénomène des voitures ventouses. A Lunel, la première borne fut mise en place en mars 2008. Avec un paramétrage fixé à 10 minutes. Au-delà, la police municipale intervient pour verbaliser le contrevenant.

Florent Poteau, directeur des services techniques lunellois, se déclare satisfait : « *Avant ces bornes, nous avons mis en place l'arrêt minute. C'est ingérable. La police n'avait aucun moyen pour faire respecter la règle. Avec les bornes à ticket, adoptées par certaines communes, il y a un risque de contestation des usagers. Ici, nous avons cherché un système offrant plus d'efficacité. De surcroît, la visualisation des infos nous plaît bien* ». Lunel enregistre sur ces places de parking, dont le nombre n'augmentera guère, une rotation moyenne de 50 véhicules par jour. Technolia, dont le matériel est fabriqué par Canon, en Bretagne, a déjà équipé une cinquantaine de villes en France. Et s'est ouvert les marchés Belge et Espagnol.

**Anthony JONES**

(1) Sauf dans quelques communes comme à Lodève (Hérault) où le disque bleu est à nouveau en vigueur.